



DOUBS

«L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint Exupéry

Secrétaire départemental : François CHATEAU - DRFiP – POLE FISCAL – DIVISION DES PARTICULIERS – 17 RUE DE LA PREFECTURE 25000 BESANCON – Tél : 03.81 65 36 16

fo.025@dgfip.finances.gouv.fr

Besançon, le 04/10/2010

BOYCOTT du CTPD COMMUN DU 4 OCTOBRE 2010

Monsieur le Président,

L'ampleur des mobilisations et les taux de grève à la DGFIP, les plus forts de toute la fonction publique, traduisent le rejet par les agents d'une réforme des régimes de retraites socialement injuste et économiquement inefficace. Ils expriment également leur mécontentement durable sur les conditions de l'exercice quotidien des missions.

Les annonces faites lors de la présentation du projet de loi de finances 2011 en Conseil des Ministres constituent autant d'atteintes supplémentaires aux missions, aux emplois et aux conditions de travail des agents. Aux plus de 16 000 suppressions d'emplois enregistrées depuis 1999 viennent s'ajouter 3 127 nouvelles suppressions d'emplois au ministère du Budget et des comptes publics. Une cure d'austérité budgétaire sans précédent est imposée à l'ensemble de la fonction publique d'État (gel des traitements et réduction de 5 % des dépenses de fonctionnement).

Dans ce contexte national, l'absence de réponse du Directeur Général à la demande d'audience de l'intersyndicale sur la base de la plate-forme revendicative unitaire «retraites-emplois-salaires» résonne comme une provocation.

Dans ces conditions, les représentants F.O.-DGFIP du Doubs considèrent qu'il n'est pas possible de se rendre au CTPD convoqué le 4 octobre 2010 et proposeront à l'intersyndicale de ce jour le boycott de l'ensemble des groupes de travail jusqu'au 12 octobre 2010, date de la journée de grève et de manifestation intersyndicale.

Les représentants FO-DGFIP du Doubs,

Jean GLASSON

François CHATEAU

POUR PORTER « HAUT ET FORT » CES REVENDICATIONS

ENEZ NOUS REJOINDRE

ADHEREZ A FORCE OUVRIERE

BULLETIN D'ADHESION à FO-DGFIP DOUBS

(66 % du montant de la cotisation est déductible des impôts)

NOM :

Prénom :

Adresse administrative :

Tél :

Grade et échelon :

Quotité de temps de travail :

Bulletin à retourner à :

Pascal LOUIS-TISSERAND, Trésorier de la section : SIP de Besançon Est – 03 81 65 39 16

**POUR RECEVOIR NOS INFORMATIONS SYNDICALES
REGULIERES COMMUNIQUEZ VOTRE E-MAIL A**

fo.025@dgfip.finances.gouv.fr

OU

fo-dgfip025@orange.fr

C'est sans engagement de votre part (vous pouvez en demander la résiliation à tout moment), et ça permet de ne pas gaspiller le papier.